



CI COM SA, Genève

Les actionnaires sont invités à l'Assemblée générale ordinaire
le vendredi 16 juin 2017 à 11h30 à l'hôtel Métropole, Quai du Général Guisan 34, 1204 Genève

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

- 1. Présentation du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance**
- 2. Approbation du rapport annuel, des rapports du réviseur, des comptes annuels et statutaires**
Le Conseil d'administration propose d'approuver les termes du rapport annuel, des rapports du réviseur et des comptes annuels et statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres pour l'exercice 2016.
- 4. Affectation du résultat**
Le Conseil d'administration propose d'affecter la perte de l'exercice de CHF (3 597 312) en report à nouveau. Après affectation du résultat de l'exercice 2016, le report à nouveau s'élèverait à CHF (19 459 286).
- 5. Renouvellement des mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'administration de Monsieur Patrick Engler**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Patrick Engler dans ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'administration, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 6. Renouvellement des mandats d'administrateur et de vice-Président de Monsieur Michel Réthoret**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Michel Réthoret dans ses fonctions d'administrateur et de vice-Président, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 7. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Alain Duménil**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Alain Duménil dans ses fonctions d'administrateur pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 8. Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Valérie Gimond-Duménil**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Madame Valérie Gimond-Duménil dans ses fonctions d'administrateur pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 9. Rémunérations des membres du Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération ainsi que le rapport du réviseur sur le rapport de rémunération et de reconduire les rémunérations en l'état pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- 10. Renouvellement des membres du Comité de rémunération, Monsieur Alain Duménil et Monsieur Patrick Engler**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Alain Duménil et Monsieur Patrick Engler dans leurs fonctions de membres du Comité de Rémunération, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 11. Renouvellement du mandat de réviseur de la société BDO, succursale de Vernier**
Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société BDO, succursale de Vernier, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 12. Renouvellement du mandat de représentant indépendant de Monsieur André Magnenat**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur André Magnenat en sa qualité de représentant indépendant de la Société pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 13. Divers**
Le rapport annuel, les comptes annuels et statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés dès le 26 mai 2017 au siège de la Société c/o Sogefco SA 22 rue du Nant 1207 Genève ; ils sont disponibles sur le site internet de la Société www.cicomsa.com.
Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé au numéro de téléphone suivant : +41 22 737 40 00.
Les *actionnaires* peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 2 juin 2017 auprès de G & P Fiduciaire SA, Route de Frontenex 86bis, Case Postale 6364, 1211 Genève 6, moyennant dépôt des actions ou d'une pièce d'identité justifiant leur dépôt auprès d'une banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.
Selon l'article 14 des statuts, chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En outre, chaque actionnaire a la possibilité, de par la loi, de faire représenter ses actions à l'assemblée générale par Monsieur André Magnenat en qualité de représentant indépendant, c/o Fiduciaire Sogesal Sarl, rue de Vermont 37-39, 1202 Genève. Dans ce dernier cas et sauf instruction expresse contraire au moment de la remise de la procuration, le droit de vote est exercé dans le sens de l'abstention.

Genève, le 26 mai 2017

Le Conseil d'administration